



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 17

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sur la pratique déplorable de l'Académie des sciences qui se prolonge depuis plusieurs années et qui consiste à effectuer ses publications sous forme d'articles en anglais simplement accompagnés de résumés en français. Il lui demande quelle est son opinion sur la conformité à la législation relative à l'emploi de la langue française de tels agissements et quelles sont les mesures qu'elle compte prendre pour redonner toute sa place légitime à la langue française dans les publications de cette prestigieuse institution de l'Etat.

Texte de la réponse

L'Académie des sciences publie trois sortes de documents : 1. Un journal : La lettre de l'Académie des sciences, rédigé exclusivement en français (4 numéros par an), diffusé à toutes les administrations scientifiques et universitaires françaises, aux postes diplomatiques, à l'étranger et aux membres, correspondants et associés étrangers de l'Académie. 2. Des rapports scientifiques : publiés au titre de la décision interministérielle du 15 juillet 1998 (12 rapports publiés en 2000, représentant un total de 3 300 pages et huit rapports en cours, à publier en 2002, qui représenteront environ 1 600 pages). En outre, l'Académie des sciences publie par auto-saisine des rapports sur des sujets concernant différents ministères : 70 rapports depuis 1990, soit plusieurs milliers de pages. Dans trois cas, il y eut, en seconde édition, des versions en anglais. Tous ces rapports sont publics et diffusés sous forme de livres ou sous forme numérique. Ils sont rédigés en français et accompagnés d'un bref résumé en anglais. La synthèse est publiée en français et en anglais, insérée dans le même volume. La politique de diffusion et de promotion de ces livres fait une large part à la francophonie. 3. Des revues (sept) constituant la série des Comptes rendus de l'Académie des sciences, créée en 1835 et qui ont pour titres : Mathématique, Mécanique, Physique, Géoscience, Palevol, Chimie et Biologie, soit au total 8 500 à 9 000 pages selon les années. Il s'agit de présenter pour la première fois une découverte, de faire le point sur des découvertes - où qu'elles aient été publiées - ou, après publication, de mettre des travaux récents en perspective historique. La publication est rapide - 6 à 8 semaines - après l'acceptation des manuscrits. L'une des missions de l'Académie des sciences est d'offrir un vecteur de qualité à tous les chercheurs, quelle que soit leur nationalité. Pour ce faire, elle a élargi ses comités de rédaction à ses membres associés étrangers - plusieurs assurent des co-directions de ses revues et elle fait souvent appel à des experts étrangers de très grande notoriété pour examiner les propositions d'articles qui lui sont soumis. Publier une série de haute tenue - à direction française - appréciée des lecteurs et des rédacteurs, conduit à ce que la majorité de son lectorat soit étrangère et tout particulièrement anglophone. C'est la raison pour laquelle ces revues sont le plus souvent publiées en anglais, la langue pratiquée par l'ensemble de la communauté scientifique internationale, avec un résumé en français, en pleine conformité avec la législation nationale. Afin d'assurer toute sa place à l'emploi de la langue française, il convient, en premier lieu, d'asseoir la notoriété des chercheurs français. Reconnus par leurs pairs, ils seront des facteurs d'attraction puissants pour que leurs collègues étrangers viennent travailler un temps en France (« professeur-invité », par exemple) et apprendre ainsi notre langue. L'Académie peut jouer à cet égard un rôle de premier plan.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2002, page 2554

Réponse publiée le : 23 septembre 2002, page 3261